



Le SNMSU-UNSA Éducation conforte sa position de syndicat majoritaire aux élections professionnelles

Les résultats des élections professionnelles montrent une participation en nette hausse par rapport à 2014 chez les médecins de l'éducation nationale. Celle-ci est de plus de 55% (45% en 2014) et largement au-dessus de la participation moyenne dans l'Éducation nationale (42%).

Le SNMSU-UNSA Éducation reste largement majoritaire à la CAPN des médecins de l'éducation nationale avec 60,63% des voix et obtient 3 sièges sur 5. Avec un commissaire paritaire SNMSU-UNSA Éducation pour les médecins de l'éducation nationale hors classe, un pour les médecins de l'éducation nationale 1ère classe et un pour les médecins de l'éducation nationale 2ème classe, nous allons pouvoir représenter et défendre les intérêts de tous les médecins titulaires à la CAPN, sans pour autant oublier les médecins non titulaires.

Sur le plan national, pour le Comité technique ministériel de l'éducation nationale, l'UNSA Éducation obtient 21,6% des voix et reste ainsi la 2ème force syndicale derrière la FSU (34,91%). Ces bons résultats permettent à l'UNSA de progresser d'un point dans la Fonction publique de l'État.

Pour les Comités techniques académiques et les Commissions consultatives paritaires également académiques (pour les médecins non titulaires), les résultats sont communiqués par le rectorat de chaque académie.

Nous remercions chaleureusement tous les médecins titulaires et non titulaires qui ont voté et/ou fait voter pour le SNMSU-UNSA Éducation, et plus largement pour l'UNSA, pour chacun des scrutins.

Soyez assurés de la détermination du SNMSU-UNSA Éducation à défendre notre profession de médecin de l'éducation nationale et un service public d'éducation ambitieux et juste, au service de tous les élèves.

12 décembre 2018